



Monsieur Alain JUPPE

Bordeaux Le 03 mars 2008

Objet : Base sous-marine (sculpture « Gulliver »)

Monsieur le Maire,

Je souhaite attirer votre attention sur l'état de la sculpture monumentale « Gulliver » réalisée par le sculpteur bordelais bien connu et reconnu, Michel Lecoer.

Cette œuvre d'art, propriété de la ville, est en cours de dégradation. Quelques bricolages ont bien été réalisés, sans passer par l'artiste.

Michel Lecoer a proposé, plusieurs fois, de réparer la sculpture sans qu'aucune suite n'ait été donnée par les responsables de la ville à son offre.

Alors que Bordeaux postule pour être capitale européenne de la Culture, je ne comprends pas que l'on puisse laisser dépérir une telle œuvre.

Il y a là, manifestement, un non respect de l'œuvre mais également de la propriété intellectuelle.

Ayant, ces derniers temps, noté l'intérêt grandissant que vous portez à la Culture et à Bacalan, je pense que vous aurez à cœur de faire restaurer le « Gulliver » de la base sous-marine par l'artiste, lui-même pour qu'ainsi il puisse retrouver sa splendeur d'origine.

Sachant pouvoir compter sur vous, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Philippe Dorthé

Lettre de Michel LECOEUR

M.Lecoeur Michel
98, rue Amédée Saint Germain
33 800 Bordeaux

le 22 Février 2008

Objet : « Le Gulliver »

Madame, Monsieur,

Veillez trouvez ci-joint quelques documents concernant la sculpture « Gulliver » sur la façade de la Base Marine. J'ai réalisé cette œuvre en 1998, elle fût abîmée par la tempête mémorable de 1999. Depuis, à part quelques bricolages induits sans me consulter, elle n'a reçu aucune réparation, aucun entretien (antirouille !) au mépris de l'œuvre elle même, au mépris de l'artiste, bien sur et mépris de tous les citoyens, évidemment. i
Pis, à la Mairie de Bordeaux, elle est attribuée à J.F Buisson, à qui la directrice de la Base, Mme Martinez, eu le culot et l'incompétence de demander d'y (la sculpture !) fixer une lampe. Grottesque ! Je me suis rendu à plusieurs réunions à la Base, ou j'ai toujours proposé de la réparer à mes frais. Aucune suite ! Dans son état actuel, le risque d'accident augmente chaque jour.

Est-ce la volonté de la « direction » de la Base, de la Mairie ?

Bordeaux, à cet égard, est-il légitime en tant que patrimoine mondial de l'Unesco, que candidate à être capitale culturelle de l'Europe ? Est-ce le syndrome de « Buren » ?

Le comportement, comme vous le savez occasionne des poursuites judiciaires, au titre de la propriété intellectuelle, et au respect de l'œuvre.

Je souhaiterais votre intervention, si possible qui pourrait contribuer à remédier à ce grave préjudice envers une œuvre appréciée de beaucoup.

Sincères salutations

Michel Lecoeur

